

La première phase de la Tangentielle Ouest déclarée d'utilité publique

Après l'enquête publique sur la phase 1 de la Tangentielle Ouest (TGO), qui s'est déroulée du 13 juin au 12 juillet 2013, le préfet des Yvelines a déclaré d'utilité publique la liaison entre Saint-Cyr RER C et Saint-Germain-en-Laye RER A par arrêté du 3 février 2014. Alain Schmitz, Président du Conseil général, se félicite de cette décision qui fait entrer ce projet utile pour les Yvelines dans sa phase de concrétisation.

Portée par le Conseil général des Yvelines, le STIF, RFF et SNCF, la Tangentielle Ouest est un projet de tram-train qui prolonge la Grande Ceinture Ouest (branche de la ligne L entre Saint-Germain GC et Noisy-le-Roi, en service depuis 2004) au nord et au sud du département des Yvelines. Le financement de l'infrastructure est assuré par le Conseil général, l'État et la Région Île-de-France. Le matériel roulant et le coût d'exploitation annuel sont financés par le STIF.

Outre la possibilité de se déplacer plus rapidement en transport en commun entre le nord et le sud du département des Yvelines, sans avoir à passer par Paris, la Tangentielle Ouest offrira des correspondances avec le RER A, le RER C avec les lignes SNCF Transilien U, L, et N et facilitera l'accès aux principaux pôles d'emplois de Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines.

La Tangentielle Ouest est un projet en 2 phases :

- La phase 1 prolongera la Grande Ceinture Ouest au nord, entre Saint-Germain GC et Saint-Germain RER A; au sud, de Noisy-le-Roi à Saint-Cyr RER C. S'étendant sur 18,8 km, comprenant 12 stations et traversant 7 communes, la phase 1 du projet reliera Saint-Germain RER A à Saint-Cyr-L'École RER C en 30 minutes au lieu de 60 minutes à l'heure actuelle. Le coût du projet est estimé à 220,3 millions d'euros (au stade actuel des études, hors matériel roulant). **Il est prévu que les travaux de la phase 1 débutent en 2016, en vue d'une mise en service à l'horizon 2018.**

C'est sur cette **première étape du projet que porte la déclaration d'utilité publique qui vient d'être prononcée par la préfecture des Yvelines, cette déclaration autorise le lancement des premières procédures d'acquisitions foncières utiles au projet dès 2014.**

- La phase 2 prolongera la Grande Ceinture Ouest au nord de Saint-Germain Grande Ceinture vers Achères-Ville RER A. Cette phase a fait l'objet d'une concertation préalable du 15 avril au 17 mai 2013. Les travaux de la phase 2 pourraient commencer en 2017 pour une mise en service à l'horizon 2019.

Le projet de la Tangentielle Ouest, en mode tram-train permettra en 2019 de transporter 9 à 10 millions de voyageurs par an entre Saint-Cyr et Achères.

Contact presse : Alexia Borrás - Tél. : 01 39 07 70 77 - aborras@yvelines.fr

